



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

# Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

---

CIMM • NUMÉRO 077 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le jeudi 19 octobre 2017**

—  
**Président**

**M. Robert Oliphant**



## Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration

Le jeudi 19 octobre 2017

● (0850)

[Traduction]

**Le président (M. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.)):** Bonjour. Je déclare la séance ouverte.

[Français]

Bienvenue à tous.

[Traduction]

Bienvenue à la 77<sup>e</sup> réunion du Comité permanent de la citoyenneté et de l'immigration de la 42<sup>e</sup> législature.

Nous tenons aujourd'hui la dernière réunion durant laquelle nous accueillons des témoins. Nous poursuivons, conformément à l'ordre de renvoi, notre étude sur l'immigration au Canada atlantique, connue sous le nom de motions M-39.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous nos témoins. Vous êtes un peu comme l'équipe de nettoyage chargée de s'assurer que nous avons tout ce dont nous avons besoin avant de réfléchir à la production d'un rapport au Parlement, qui, nous l'espérons, permettra d'approfondir cet enjeu, pas seulement pour le Canada atlantique, mais pour tous les Canadiens préoccupés par cette situation.

Nous allons commencer par Susan Wilson et Jeffrey Green, qui participe par vidéoconférence. Ils représentent J.D. Irving, à Saint John, au Nouveau-Brunswick.

Vous avez sept minutes.

**M. Jeffrey Green (directeur, Acquisition de talents, J.D. Irving, Limited):** Merci.

Si vous prenez notre jeu de diapositives, nous allons commencer par la diapositive numéro 3.

J.D. Irving Limited a de longs et fiers antécédents opérationnels, ici, dans le Canada atlantique, et particulièrement dans la province du Nouveau-Brunswick.

Notre principal secteur d'activités, c'est la foresterie et les produits forestiers. Comme vous pouvez le voir, nous nous sommes diversifiés dans un certain nombre d'industries, de la construction à la construction navale en passant par la vente au détail et les produits de consommation.

Passons à la quatrième diapositive. Vous y trouverez un aperçu de nos prévisions en ce qui concerne nos besoins en main-d'œuvre au cours des trois prochaines années, jusqu'en 2019. Le tableau révèle que nous avons un certain nombre de débouchés, de possibilités de carrière, nos prévisions étant établies à un peu plus de 7 700 postes à pourvoir d'ici 2019 dans le Canada atlantique, la plupart de ces emplois se trouvant ici, au Nouveau-Brunswick.

Passons à la cinquième diapositive. Elle présente un aperçu du nombre d'emplois qu'il y a ici, au Nouveau-Brunswick, et relativement auxquels une des exigences de base est un diplôme

d'études secondaires, une accréditation de métier ou un diplôme collégial. Ce que nous soulignons, ici, c'est que ce sont de bons emplois, des emplois locaux. Nous avons besoin d'une main-d'œuvre instruite et qualifiée pour pourvoir ces postes.

Dans un même ordre d'idées, si on passe à la sixième diapositive, vous verrez que nous prévoyons au Nouveau-Brunswick presque 730 emplois qui exigent une formation universitaire. Encore une fois, je souligne le besoin d'employés instruits et qualifiés. La plupart de ces emplois, comme vous pouvez le voir, sont dans les domaines du génie et des finances, tout en haut de la liste.

Du point de vue stratégique, passons à la septième diapositive; notre stratégie pour assurer la croissance et le renforcement de notre effectif s'appuie sur quatre piliers principaux, qui commencent par le fait de garder les gens chez nous. Pour nous, il faut pour y arriver mobiliser la prochaine génération de travailleurs, mais aussi assurer la croissance et le perfectionnement de notre main-d'œuvre, ici, chez nous, et il faut pour ça renforcer les compétences et les capacités des travailleurs du Canada atlantique.

L'un de nos piliers consiste aussi à faire revenir les Canadiens de l'Atlantique à la maison, qu'ils soient ailleurs au Canada ou à l'étranger. Bien sûr, la composante de l'immigration, le fait de travailler pour trouver des gens qui viendront s'établir dans le Canada atlantique, est le quatrième pilier de notre stratégie générale.

**Mme Susan Wilson (directrice, Ressources humaines, Division Sawmills et Woodlands, J.D. Irving, Limited):** Passons à la huitième diapositive. J'aimerais parler un peu des défis précis liés au fait d'attirer des gens ici et de veiller à ce qu'ils restent ici, dans les provinces atlantiques.

Premièrement, pour ce qui est des résidents actuels du Canada, les candidats à qui nous parlons semblent croire qu'il y a un manque de débouchés, qui découle de la faiblesse perçue de la croissance de l'économie dans la région et des taxes élevées. C'est un sujet qu'il faudrait aborder dans le cadre des discussions que nous avons avec nos candidats, dans les provinces atlantiques ou dans le reste du Canada.

Cependant, un des défis liés précisément aux immigrants, c'est le besoin de créer un réseau culturel dans les provinces atlantiques, un réseau suffisamment important pour obtenir une masse critique et attirer des immigrants dans la région, surtout lorsqu'on compare la situation ici aux plus grands centres, comme Montréal, Toronto et Vancouver. Le besoin de créer un sentiment d'appartenance et de créer ces communautés dans le Canada atlantique est un défi particulier.

Passons à la huitième diapositive, qui porte précisément sur le programme pilote d'immigration au Canada atlantique. Jusqu'ici, d'après notre expérience, c'est une très bonne initiative qui est tout à fait harmonisée avec les stratégies que Jeff a décrites précédemment. Nous avons vu d'importantes améliorations concernant les délais de traitement pour ce qui est des étapes liées à l'immigration et on a aussi constaté un meilleur soutien des gouvernements fédéral et provinciaux.

Je soulignerais plus précisément les solides partenariats à l'échelon provincial. Nous avons fait approuver 19 candidats jusqu'à présent dans le cadre du programme pilote d'immigration au Canada atlantique, et il y a encore 14 demandes en cours de traitement. Les chiffres continuent d'augmenter, surtout pour ce qui est des camionneurs, des opérateurs de machinerie forestière, des métiers spécialisés et des TI.

Voici les recommandations de J.D. Irving relativement au programme pilote.

Premièrement, nous aimerions un soutien continu pour trouver plus de candidats et une approche plus dynamique en matière de recrutement en partenariat avec notre gouvernement, plutôt que d'opter pour une approche passive. Nous aimerions qu'il y ait de l'aide pour les employeurs qui veulent trouver de l'expertise et des compétences précises, et il faudrait aider les candidats durant le processus grâce à l'amélioration des relations avec les candidats. À ce titre, le gouvernement pourrait aussi aider durant les étapes du processus d'immigration.

Deuxièmement, nous recommandons un accès intégré pour les employeurs aux services d'établissement, ce que nous appelons un guichet unique pour aider les employeurs à trouver et utiliser les ressources d'établissement qui leur sont accessibles.

Troisièmement, une autre occasion à saisir serait l'ajout de critères dans le processus de façon à aider les employeurs à maintenir les nouveaux employés dans la collectivité. Les employeurs pourraient peut-être avoir un moyen de s'assurer que les nouveaux candidats travaillent pour eux pendant une période de 18 à 24 mois afin de favoriser le maintien dans la collectivité.

Merci. Voilà qui termine nos commentaires.

**Le président:** Très bien. Merci beaucoup.

Je trouve la diapositive 7 très bien pensée: « les garder chez nous, faire en sorte qu'ils se perfectionnent chez nous, les faire revenir chez nous et faire en sorte qu'ils s'établissent chez nous ». Quelqu'un a fait du bon travail, ici.

Merci.

Nous allons passer à la ville de Moncton.

**Mme Angelique Reddy-Kalala (agente de la stratégie d'immigration, Ville de Moncton):** Bonjour à tous.

Merci de nous permettre de vous parler aujourd'hui d'un enjeu qui est extrêmement important pour les Monctoniens.

Notre collectivité a été très active et a fait preuve d'innovation pour trouver des façons d'aider à intégrer les immigrants. À la lumière de notre expérience dans le cadre du programme pilote d'immigration au Canada atlantique, nous allons formuler des idées pour accroître l'immigration, l'attrait, l'intégration et le maintien dans la collectivité.

[Français]

Notre collectivité a pour but d'attirer un nombre important d'immigrants au cours de la prochaine décennie, soit 15 000 personnes, pour garantir le maintien de la population actuelle. Afin

de faire croître l'économie, nous avons besoin de près de 25 000 immigrants au cours des 10 prochaines années. À l'heure actuelle, nous attirons à peu près 1 000 nouveaux venus par année et cela ne comprend pas les 1 000 étudiants étrangers qui vivent également dans la ville de Moncton.

• (0855)

[Traduction]

Moncton est une collectivité accueillante, et nous travaillons dur pour mettre en oeuvre des initiatives clés et offrir des services clés aux immigrants, mais nous estimons aussi que les modifications apportées aux politiques fédérales, alliées à un soutien financier, nous permettraient d'être encore plus efficaces et plus efficaces pour soutenir les nouveaux immigrants et les nouveaux arrivants dans la région de Moncton. Moncton compte des centaines de postes disponibles dans des secteurs clés comme les TI, les finances, l'assurance, les services administratifs et le suivi et la logistique, pour ne nommer que ceux-là.

**M. Charles Leger (maire adjoint, Ville de Moncton):** Pour maximiser nos efforts, nous formulons les recommandations qui suivent.

[Français]

La présence d'un bureau d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, ou IRCC, dans la plus grande ville du Nouveau-Brunswick procurerait aux immigrants et à leur famille un contact direct on ne peut plus nécessaire. Un bureau sur place serait essentiel pour répondre rapidement aux questions importantes. Nous avons vu des immigrants déménager dans de grands centres pour avoir accès à un bureau d'IRCC. Sans bureau sur place, la rétention s'avère encore plus difficile.

L'immigration francophone est une priorité au Nouveau-Brunswick. L'Université de Moncton attire des étudiants francophones de partout dans le monde. Il s'agit d'un endroit où nous avons un accès direct à des personnes instruites qui resteraient ici si les circonstances étaient favorables.

[Traduction]

Cependant, nous avons besoin de ressources financières supplémentaires pour intégrer les étudiants étrangers au marché du travail. Il faut faire en sorte qu'il soit plus facile pour eux de devenir des résidents permanents grâce à un accès accru à la formation linguistique et aux services de soutien durant leurs études afin qu'ils puissent s'intégrer plus facilement, après l'obtention de leur diplôme, au marché du travail. Cette mesure à elle seule permettrait d'accroître le maintien dans la collectivité d'un groupe qu'on devrait pouvoir facilement intégrer et employer.

[Français]

La Ville de Moncton croit qu'un financement et un soutien accrus accordés aux organismes d'aide à l'installation des immigrants, tels que l'Association multiculturelle du Grand Moncton, l'AMGM, et le Centre d'accueil et d'accompagnement francophone des immigrants du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, le CAFi, auraient une incidence directe sur le degré de rétention des immigrants. En réduisant les listes d'attente pour les cours de langue et les places en garderie, nous pourrions permettre aux conjoints de trouver un emploi et de bâtir plus rapidement leur vie à Moncton.

[Traduction]

L'appui aux associations ethnoculturelles et aux lieux de culte est une autre mesure qui, selon nous, rapporterait de solides dividendes. Il n'y a aucun financement fédéral à notre connaissance pour aider les associations ethnoculturelles et les lieux de culte à soutenir les populations immigrantes. Ce financement fédéral destiné à offrir un soutien dans une collectivité comme Moncton aurait un impact important.

Pour ce qui est du programme pilote d'immigration au Canada atlantique, des affectations financières accrues aideraient à assurer la croissance de notre collectivité. La Ville a travaillé de façon diligente avec ses homologues fédéral et provinciaux pour cerner les employeurs. Même si c'est un nouveau programme pilote, du point de vue de Moncton, voici les lacunes qui revêtent, selon nous, la plus haute priorité.

La première lacune, c'est le fait que la province du Nouveau-Brunswick a besoin de son propre service d'évaluation des besoins avant l'arrivée des immigrants. Actuellement, nous n'offrons pas un service d'évaluation des besoins ou de service avant l'arrivée au Nouveau-Brunswick, et ce, même si nous sommes les mieux placés pour fournir les renseignements les plus exacts sur nos villes et sur la province. Le fait de permettre à la province d'administrer son propre service, ou de désigner une autre agence qui le ferait en son nom, permettrait d'améliorer les services offerts aux nouveaux arrivants en leur permettant d'être mieux préparés avant leur arrivée.

Deuxièmement, il faut fournir un soutien accru aux employeurs. L'immigration est encore nouvelle au Canada atlantique. Il est essentiel d'accroître la formation et de multiplier les initiatives pour encourager les employeurs à participer. Il faut trouver des façons de soutenir directement les employeurs et de rationaliser le processus et de réduire les complexités.

[Français]

Il faut prolonger le délai pour les étudiants étrangers. Dans le cadre du projet pilote, les étudiants étrangers n'ont qu'une seule année pour trouver un emploi et ainsi obtenir le statut de résident permanent. Parallèlement, leurs employeurs doivent remplir tous les documents nécessaires pour permettre à ces étudiants d'obtenir ce statut. Ce délai est irréaliste, tant pour les étudiants que pour les employeurs. La prolongation de ce délai, le faisant passer d'une à trois années, accroîtrait grandement notre capacité de rétention des étudiants diplômés.

Il faut fournir gratuitement des formations linguistiques aux étudiants étrangers pendant leurs études. Un grand nombre de ces étudiants souhaitent rester. L'amélioration de leurs compétences linguistiques dans une des deux langues officielles, voire les deux, procurerait à ces étudiants les outils nécessaires pour demeurer dans notre ville et notre province bilingue.

● (0900)

[Traduction]

Cinquièmement, il faut modifier le programme d'immigration au Canada atlantique pour inclure les étudiants étrangers qui sont inscrits dans un programme de un an sanctionné par un diplôme dans nos collèges communautaires. On peut soutenir que ce sont ces étudiants qui ont le plus besoin d'aide pour accélérer leur processus d'immigration.

Sixièmement, il faut fournir plus rapidement un financement fédéral accru aux organismes d'aide à l'établissement qui offrent des services aux nouveaux arrivants. Il faut s'assurer de rationaliser le processus de financement et de le rendre efficient pour s'assurer que

ces organismes ont les ressources dont ils ont besoin pour faire leur important travail.

Enfin, c'est la septième recommandation, il faut s'assurer que tous les débouchés sont visés par le programme pilote d'immigration au Canada atlantique. Par exemple, notre secteur de l'accueil compte de nombreux postes d'employés de soutien non comblés. Malheureusement, bon nombre de ces postes ne sont pas visés par les niveaux de compétence de la Classification nationale des professions, la CNP. Le projet pilote devrait aussi inclure des niveaux comme les postes de niveau D de la CNP.

[Français]

En conclusion, la Ville de Moncton vous remercie de votre invitation à comparaître aujourd'hui.

Malgré les défis que nous devons affronter, nous sommes fiers de nos réussites en matière d'accueil des immigrants. En apportant certaines modifications d'ordre politique, en trouvant des solutions créatives et en ayant des occasions de dialogue comme celle-ci, nous pourrions connaître encore plus de succès quant à l'accueil des immigrants et de leurs familles.

[Traduction]

La croissance de la population grâce à l'immigration est essentielle à la réussite à long terme de notre collectivité et de toutes les collectivités canadiennes. Pour le Nouveau-Brunswick, nous avons besoin de familles de travailleurs qui ont des compétences diversifiées. Nous ferons tout notre possible afin qu'il soit facile pour les gens de vivre, travailler et s'amuser dans notre collectivité.

Merci beaucoup de votre attention.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, tout le monde.

Nous continuons avec professeure Yoshida et professeur Ramos.

[Traduction]

**Mme Yoko Yoshida (professeure agrégée, Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Dalhousie University, à titre personnel):** Bonjour. Merci de nous avoir invités à comparaître devant le Comité.

Je m'appelle Yoko Yoshida. Je suis professeure agrégée au Département de sociologie et d'anthropologie sociale de l'Université Dalhousie. Et voici Howard Ramos, lui aussi professeur de sociologie à l'Université.

Notre exposé ce matin est fondé sur le mémoire que nous avons présenté au Comité. Nous avons aussi des rapports et des renseignements supplémentaires que vous trouverez sur notre site Web, [perceptionsofchange.ca](http://perceptionsofchange.ca).

Aujourd'hui, nous vous présenterons un aperçu de notre analyse de la base de données longitudinales sur l'immigration, qui répertorie les dossiers d'établissement et les dossiers fiscaux des immigrants. Notre analyse porte principalement sur les déclarants immigrants dans les provinces atlantiques et compare ces immigrants dans le Canada atlantique à la moyenne nationale.

Nous avons plusieurs observations à vous communiquer. Premièrement, les demandeurs principaux de l'immigration économique de fraîche date, une année après leur arrivée, affichent un taux plus élevé d'emploi que la moyenne canadienne dans toutes les provinces du Canada atlantique sauf une. Par exemple, à l'échelle nationale, 73 % des demandeurs principaux de l'immigration économique ont un emploi un an après leur arrivée. Ce taux est de 90 % à Terre-Neuve-et-Labrador, de 76 %, en Nouvelle-Écosse et de 74 % au Nouveau-Brunswick. L'Île-du-Prince-Édouard est la seule province qui affiche un taux inférieur à la moyenne nationale. Dans un même ordre d'idées, les demandeurs principaux de l'immigration économique de fraîche date affichaient des revenus plus élevés, en moyenne, que la moyenne nationale, dans toutes les provinces atlantiques sauf une, l'Île-du-Prince-Édouard, qui était l'exception.

Les épouses et époux et les partenaires qui immigrèrent avec des demandeurs principaux de l'immigration économique, cependant, n'ont pas obtenu d'aussi bons résultats. Comparativement à la moyenne nationale pour la même catégorie, ils affichaient des taux d'emplois inférieurs un an après leur arrivée au Canada.

En ce qui a trait aux revenus, les résultats sont plutôt variables. À Terre-Neuve-et-Labrador, ils affichaient des revenus plus élevés que la moyenne nationale. En Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, ils affichaient un niveau quasiment identique à la moyenne nationale, seulement un peu plus élevé. À l'Île-du-Prince-Édouard, la même catégorie d'immigrants gagnait un peu moins que la moyenne nationale.

À la lumière de ces constatations, et aussi à la lumière du fait que le programme pilote d'immigration au Canada atlantique et, dans une certaine mesure, le système d'entrée express mettent l'accent sur les employeurs qui jouent un rôle dans le processus d'établissement, nous croyons qu'un aspect clé de la réussite de ces programmes consiste à tirer parti du potentiel d'emploi des époux et épouses et partenaires, surtout ceux qui arrivent avec des demandeurs principaux de l'immigration économique.

La situation est légèrement différente dans le cas des époux et épouses et partenaires parrainés membres de la catégorie du regroupement familial arrivés depuis peu. Ils ont de meilleurs résultats en matière d'emploi dans le Canada atlantique comparativement à la moyenne nationale. C'est quelque chose qu'on constate dans toutes les provinces atlantiques. Ils affichent aussi des revenus plus élevés que la moyenne canadienne nationale dans les catégories équivalentes. Cependant, l'Île-du-Prince-Édouard, encore une fois, affiche des revenus un peu inférieurs à la moyenne nationale.

À la lumière de ces résultats, nous croyons qu'on peut en faire beaucoup plus pour promouvoir la réussite économique des immigrants dans la région atlantique. Les provinces atlantiques ont besoin de dissiper les mythes au sujet des difficultés économiques auxquelles les immigrants peuvent être confrontés dans la région. Ils doivent remettre en question les stéréotypes fondés sur les expériences des cohortes précédentes d'immigrants.

Howard a quelques autres points à vous présenter.

● (0905)

**M. Howard Ramos (professeur, Département de sociologie et d'anthropologie sociale, Dalhousie University, à titre personnel):**

Nous avons aussi observé que la plupart des tendances en matière d'immigration dans les régions découlent des réussites constatées dans les villes du Canada atlantique plutôt que dans les zones rurales de ces provinces. Même si nous n'avons pas, dans le rapport que nous avons présenté, examiné les différences entre les zones urbaines et les régions rurales, c'est quelque chose que nous avons

commencé à examiner dans nos autres recherches, et c'est un thème que nous avons abordé de façon plus générale lorsque nous nous sommes penchés sur ces enjeux. Dans le rapport que nous avons présenté, nous avons souligné que l'Île-du-Prince-Édouard est la province du Canada atlantique la plus rurale et que l'immigration dans les régions rurales est difficile pour les immigrants de fraîche date. C'est quelque chose dont il faut tenir compte.

Lorsqu'on regarde ce qui se passe dans les villes de la région atlantique, on constate que les choses s'y passent assez bien. Les taux de chômage dans des endroits comme Moncton sont inférieurs à la moyenne nationale. À Halifax, ils sont au pied à pied avec la moyenne nationale, et nous soupçonnons que la situation professionnelle des immigrants dans ces villes sera meilleure que dans les régions rurales. Il est important de ne pas oublier que les immigrants à eux seuls ne pourront pas régler les problèmes économiques des régions rurales. Il est important de donner aux immigrants une réelle chance de réussir dans les villes, où l'économie va bien.

Notre analyse démographique des récents déclarants immigrants du Canada atlantique révèle que les demandeurs principaux de l'immigration économique sont surtout des hommes. Les époux et épouses et partenaires de la catégorie de l'immigration économique ainsi que les personnes qui sont parrainées par un membre de leur famille sont surtout des femmes. Nous constatons que, à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard, la plupart des gens qui migrent sont en âge de travailler, et l'une des choses que nous avons constatées, c'est que, dans l'ensemble, le Canada atlantique compte une proportion inférieure d'immigrants qui, à leur arrivée, ont fait des études universitaires. C'est quelque chose que nous avons trouvé surprenant, vu la concentration élevée d'universités dans la région. Nous reconnaissons que c'est là une occasion manquée pour les provinces atlantiques et pour le gouvernement fédéral, qui pourraient promouvoir la transition de l'université à l'emploi et l'immigration dans la région.

Nous croyons aussi que les données démographiques donnent à penser que la région peut en faire plus pour diversifier sa palette d'immigrants dans la région, en mettant l'accent sur des enjeux comme le sexe, la réunification des familles et, plus particulièrement, les étudiants en transition. Nous reconnaissons qu'il y a des obstacles économiques à surmonter dans le Canada atlantique, mais nous soulignons aussi que, d'entrée de jeu, les problèmes auxquels la région est confrontée sont de nature démographique et que les solutions aux problèmes économiques consistent en fait à régler les problèmes démographiques. Sur ce front, il est important pour la région d'essayer de compétitionner avec les autres régions du Canada et d'autres pays afin de tirer parti des différences démographiques du Canada atlantique plutôt que d'en souffrir.

Nous reconnaissons aussi, à cet égard, qu'il est important pour les provinces atlantiques d'accepter leur composition démographique unique et de tenir compte des effets d'ancrage, en d'autres mots, les caractéristiques démographiques qui mènent à l'enracinement des immigrants dans la région, les caractéristiques démographiques qui favorisent le maintien dans la région, plutôt que la transition vers d'autres régions.

Pour terminer, nous reconnaissons aussi qu'il est important pour assurer la réussite du projet pilote d'immigration au Canada atlantique ainsi que, de façon plus générale, de l'immigration dans la région, d'avoir accès à des données. Un des obstacles auxquels nous sommes confrontés en tant que chercheurs, c'est l'absence de données disponibles de Statistique Canada, et il serait important d'en avoir afin de pouvoir déterminer le rendement des immigrants dans la région. À cet égard, il est important de s'assurer que les sondages nationaux suréchantillonnent la région afin que nous puissions commencer à faire des rajustements sans avoir à seulement nous appuyer sur les données administratives auxquelles nous avons pu avoir accès parce que nous travaillons en collaboration avec la province de la Nouvelle-Écosse. Si on peut seulement avoir accès aux données par l'intermédiaire de la province ou du gouvernement fédéral, cela limite le nombre de chercheurs, d'entreprises et d'autres personnes qui peuvent examiner les données.

Merci.

• (0910)

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Haan, vous êtes notre dernier témoin.

**M. Michael Haan (chaire de recherche du Canada en migration et relations ethniques, Département de sociologie, Western University, à titre personnel):** Bonjour à tous. Je m'appelle Michael Haan. J'occupe la chaire de recherche du Canada en migration et relations ethniques à l'Université Western.

Mes principaux intérêts de recherche concernent les domaines du recrutement des immigrants, de leur maintien sur place et de la migration interne. Je m'intéresse particulièrement à la façon dont les recherches et les politiques peuvent être utilisées pour susciter des changements dans ces domaines, et je vous remercie de m'avoir invité ici aujourd'hui.

Puisque j'arrive ici de London, en Ontario, j'ai peut-être l'air d'un étranger au Canada atlantique, mais, avant de travailler à l'Université Western, j'ai travaillé à l'Université du Nouveau-Brunswick, où j'ai occupé la chaire de recherche du Canada sur la population et la politique sociale. J'ai travaillé en collaboration avec les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique pour accroître les niveaux de réussite en ce qui a trait au recrutement et au maintien dans la région des immigrants, tout comme Howard et Yoko.

Pour me préparer à la réunion d'aujourd'hui, j'ai regardé beaucoup d'enregistrements du Comité, pas les 77 séances, mais bon nombre d'entre elles. J'aimerais préciser un des commentaires formulés le 29 mai par l'honorable David Tilson, qui n'est pas ici aujourd'hui. Il se souvenait de forts taux d'émigration lorsqu'il étudiait à l'Université du Nouveau-Brunswick, et je suis d'accord avec lui, mais permettez-moi de vous fournir des renseignements un peu plus détaillés.

En 1951, le Canada atlantique était au cœur du baby-boom canadien, et les taux de fécondité affichés par chacune des provinces variaient de 4,8 à 5,1 enfants pour chaque femme âgée de 15 à 64 ans. Les gouvernements provinciaux à l'époque étaient tracassés à l'idée de savoir de quelle façon ils allaient s'adapter à une aussi importante croissance de la population. Maintenant, environ 65 ans plus tard, les provinces de la région occupent les quatre dernières places, les taux de fertilité allant de 1,34 à 1,48 enfant par femme. Les discussions aujourd'hui ont tendance à porter sur la façon dont la région pourra composer avec l'implosion de la population, plutôt que son explosion.

Plusieurs choses se sont produites. Cependant, la situation la plus digne de mention, c'est que, durant les années 1960 et les

années 1970, près de la moitié des bébés de la première vague du baby-boom ont quitté la région, la moitié. Pardonnez-moi les analogies morbides, mais c'est une proportion supérieure à la proportion de personnes décédées durant l'une des deux guerres mondiales, et c'est à peu près l'équivalent du nombre de personnes mortes des suites de la peste noire en Europe durant les années 1300.

La plupart des personnes qui ont quitté le Canada atlantique se sont dirigées vers l'Ouest pour tirer parti des occasions dans le reste du pays, et c'est ce qu'ils ont fait. Selon les statistiques concernant uniquement le Nouveau-Brunswick, j'ai constaté que ceux qui ont quitté la province devenaient propriétaires d'une entreprise deux fois plus rapidement, ils étaient trois fois plus susceptibles d'avoir un diplôme universitaire et quatre fois plus susceptibles de gagner plus de 100 000 \$ par année que ceux qui étaient restés. Je n'ai aucune raison de soupçonner qu'il y ait de grandes différences entre les provinces atlantiques. Où ces émigrants ont-ils bâti leur réussite? Je crois que c'est dans bon nombre des collectivités où vous et moi vivons. Même si certains sont retournés dans le Canada atlantique, la plupart ne l'ont pas fait. Ils ont bâti leur fortune dans le reste du Canada et ils ont construit la fortune du reste du Canada.

Un important changement démographique a, comme M. Tilson l'a souligné, été la norme dans le Canada atlantique. Est-ce que cela signifie que ce sera toujours le cas ou que nous devrions arrêter d'essayer de changer la région? Je dirais plutôt que nous devrions encourager le Canada atlantique, parce que c'est le dur labeur des Canadiens de la région atlantique qui a aidé à rendre le pays aussi prospère et dynamique qu'il l'est aujourd'hui. Ce n'est tout simplement pas arrivé dans leur province de naissance aussi souvent qu'il le fallait pour que la région prospère.

Le programme pilote d'immigration au Canada atlantique est un programme radical. Cela ne fait aucun doute. Il élimine des exigences qui continuent d'être appliquées dans le reste du pays. Je dirais que la question de savoir si la région mérite un traitement spécial ou non est probablement mal venue. Nous devrions plutôt nous demander si le programme est susceptible de fonctionner et si, oui ou non, le Canada atlantique devrait avoir droit à ce type de réforme de l'immigration en priorité. Selon moi, lorsqu'on tient compte du devoir démographique dont la région s'est acquittée pour l'ensemble du pays, c'est la moindre des choses.

De plus, à part le Programme des candidats de la province et certaines composantes du programme d'entrée express, c'est l'une des premières initiatives majeures à permettre aux marchés du travail locaux de combler leurs propres pénuries. Avant, c'était surtout le gouvernement fédéral qui prenait les décisions quant à savoir qui entrait au pays et, de façon générale, il a fait du bon travail, mais on peut soutenir que des programmes centralisés n'ont pas nécessairement pris en compte autant qu'il le fallait les plus petits marchés du travail.

Tout comme le programme pilote d'immigration au Canada atlantique est radical, il y a d'autres pensées et expériences radicales qu'il faudrait peut-être envisager. Prenez note que, à ma connaissance, aucune de ces pensées et expériences n'est actuellement envisagée.

Premièrement, les règles fiscales actuelles prévoient que les personnes doivent payer de l'impôt dans la province où ils résident au 31 décembre de l'année fiscale. Cela encourage les gens à déménager de provinces où le taux d'imposition est élevé, comme celles du Canada atlantique, et à opter pour des provinces où les taux d'imposition sont plus bas, comme dans l'Ouest canadien.

Il y a une autre façon d'envisager l'imposition: permettre aux gens de payer les taux d'imposition marginaux de la province où ils font la majeure partie de leur travail. Si, pour la majeure partie de l'année, une personne se rend par avion en Alberta pour des périodes de travail de 21 jours, puis revient à Cap-Breton, pourquoi ne pourrait-elle pas payer les taux d'imposition de l'Alberta en Nouvelle-Écosse?

• (0915)

C'est vrai, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse n'obtiendrait pas autant d'argent qu'en vertu de son propre cadre fiscal, mais c'est déjà beaucoup mieux que rien lorsque la personne décide de déménager dans une zone où le taux d'imposition est plus bas.

Deuxièmement, il faut peut-être réfléchir à la question du maintien dans la région de façon plus globale. Je comprends que le projet pilote vise à s'assurer que les nouveaux arrivants restent au Canada atlantique, mais disons que l'initiative ne fonctionne pas très bien et que certaines personnes déménagent ailleurs après quelques années. Est-ce nécessairement une si mauvaise chose? En tant que personne qui a vécu un peu partout au Canada, je peux dire avec certitude qu'ils commenceraient leur vie ici dans l'une des régions où les gens sont les plus gentils et les plus accueillants du Canada, et qu'un tel départ les préparerait bien s'ils décident d'aller ailleurs. Cela pourrait accroître les taux nationaux de maintien des immigrants, même si ça n'a pas nécessairement une incidence sur le taux de la province ou de la région.

Si, à l'inverse, le programme pilote fonctionne parfaitement et fait exactement ce qu'il est censé faire, alors parfait. Conservons les meilleurs éléments et utilisons-les dans d'autres régions du pays qui composent avec une diminution de la population. Aucun de ces deux résultats ne semble négatif.

La clé de la réussite du programme pilote, selon moi, c'est que les administrateurs adoptent une stratégie qui mise « sur ce qui fonctionne » dans la mesure du possible. Si l'élimination de l'expérience de travail n'augmente pas le maintien dans la région, par exemple, il faut éliminer ou modifier ces dispositions. Si les étudiants ne restent pas dans la région après avoir obtenu un diplôme, alors il faut revoir s'il faut les inclure dans le cadre du programme pilote. Nous avons les données et nous pouvons mettre à l'essai ces choses.

Ce qui est central, ici, c'est d'avoir un cadre d'évaluation qui est à la fois agile et non partisan. Les Nations unies s'attendent à ce que nous atteignons une pointe de population mondiale d'ici environ 2025. Cela signifie que l'excédent de population dans les autres pays prendra fin. Et c'est seulement dans huit ans. Après cela, il faut s'attendre à ce que le recrutement et le maintien au pays des immigrants deviennent un domaine beaucoup plus compétitif à l'échelle internationale. C'est maintenant qu'il faut bien faire les choses, et je crois que nous devrions réaliser au moins une expérience comme le programme pilote d'immigration au Canada atlantique en tout temps.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup. Est-ce M. Whalen qui a rédigé votre déclaration? Je blague.

**M. Nick Whalen (St. John's-Est, Lib.):** Je tiens à vous remercier, monsieur le président.

Je tiens aussi à remercier tous ceux qui sont là aujourd'hui et qui formulent les dernières recommandations et fournissent les tout derniers renseignements au Comité. Ils réaffirment totalement à de nombreux égards ce qu'on nous a dit tout au long de l'étude, mais j'ajouterais que certains des commentaires formulés par M. Haan sont

nouveaux. Je suis tout à fait d'accord avec lui, sauf peut-être pour certaines questions fiscales.

L'histoire morbide se poursuit aussi, et j'aimerais fournir quelques renseignements supplémentaires concernant une génération.

La période de 1992 à 2017 raconte une histoire légèrement différente, et c'est ce qu'on peut constater en regardant les renseignements de Statistique Canada. La population nationale s'élevait à 28 millions d'habitants, la population de Terre-Neuve était de 580 000 habitants, celle de l'Île-du-Prince-Édouard, de 136 000 habitants, celle de la Nouvelle-Écosse, d'environ 920 000 habitants et celle du Nouveau-Brunswick, de 748 000 habitants.

De ce moment-là jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet de cette année, en 2017, la population nationale a augmenté et est passée à 36,7 millions d'habitants, une augmentation de 31 %. La population de Terre-Neuve a chuté à 528 000 habitants, une réduction de 10 %. Pour ce qui est de l'Île-du-Prince-Édouard — même si M. Ramos a dit qu'il s'agissait de la province atlantique la plus rurale, je suis sûr que les gens de l'Île-du-Prince-Édouard seraient en désaccord, parce que la plupart d'entre eux vivent à moins de 30 km de Charlottetown ou de Summerside —, la province a affiché un taux de croissance assez raisonnable dans notre région, passant à 152 000 habitants. La population est restée stable en Nouvelle-Écosse, à 953 000 habitants, tout comme au Nouveau-Brunswick, à 759 000 habitants.

Au cours de la dernière génération, cette situation a été problématique. La population de Terre-Neuve s'est effondrée, effondrement que nous regardons tous. Nous avons subi cet effondrement en raison du moratoire sur la morue. Nous subissons maintenant un crash écologique, mais les données démographiques sont claires. Maintenant qu'il y a moins de naissances que de décès, c'est quelque chose à quoi il faut s'attendre.

Et ce n'est pas seulement au Canada atlantique; c'est quelque chose qu'on constate partout dans le monde. L'Europe de l'Est — notre délégation vient de revenir de Sofia, en Bulgarie, et hier, nous avons rencontré la délégation croate — souffre aussi des mêmes tendances migratoires que le Canada atlantique. C'est un problème mondial, et je suis tout à fait d'accord avec les commentaires de M. Haan sur la nature concurrentielle de la recherche de main-d'oeuvre très qualifiée et spécialisée, parce que, tandis que nous commençons à le faire maintenant, ce sera l'Allemagne qui tentera d'obtenir ces immigrants, dans 10 ans, parce qu'elle ne pourra plus en obtenir de Bulgarie.

Un article très intéressant a été publié le mois dernier par Alvin Simms et Jamie Ward du Regional Analytics Laboratory du Harris Centre intitulé *Regional Population Projections for Newfoundland and Labrador 2016 to 2036*. Ils ont examiné beaucoup de mesures différentes et ils ont inclus toutes les approbations liées à la main-d'oeuvre visant à combler les postes à pourvoir en vertu de tous les différents scénarios. Même dans le cadre des scénarios où les niveaux de remplacement de la main-d'oeuvre sont les plus élevés, un moteur très important de l'immigration, Terre-Neuve-et-Labrador perdra tout de même 4 % de sa population au cours des 20 prochaines années, mais quiconque adopte un point de vue réaliste de la situation sait bien qu'on perdra 10 % ou plus de notre population. C'est un autre effondrement.

Afin que nous puissions maintenir notre niveau de vie, ce qui est essentiel, alors je demande à tous les témoins, puisque nous avons eu 25 ans de stagnation ou de croissance en baisse, que pouvons-nous faire différemment? Le programme pilote d'immigration au Canada atlantique pourrait-il être la panacée qui nous aidera? Est-ce quelque chose que nous devrions faire?

Je vais commencer par M. Haan.

● (0920)

**M. Michael Haan:** Merci de vos commentaires.

Je crois que, l'histoire courte, c'est qu'il n'y a pas de panacée. Nous devons probablement essayer diverses stratégies pour faire venir des gens dans la région et ramener des gens dans la région. Peu importe ce qu'on fait, dans le cadre de tous les scénarios de projection de Statistique Canada, il faudra une certaine restructuration économique, et je crois que les quatre provinces atlantiques vont devoir discuter très sérieusement de ce que cela signifiera à l'avenir.

Le programme pilote d'immigration au Canada atlantique est, au mieux, une solution partielle. Il y aura des changements pendant qu'il est en cours. Pour ce qui est de faire les choses différemment, je crois qu'il faut revenir à mon commentaire en guise de conclusion, soit que tout le cadre doit être extrêmement souple afin qu'on ne perde pas du temps précieux si on constate que quelque chose n'est pas efficace.

**M. Nick Whalen:** Madame Yoshida, voulez-vous formuler des commentaires?

**Mme Yoko Yoshida:** Si je peux ajouter quelque chose, j'ai pour principe de regarder l'établissement des familles d'immigrants en tant qu'unité familiale. Lorsqu'une personne vient en Nouvelle-Écosse ou au Canada, de façon générale, le simple fait qu'une personne travaille dans un certain marché et soit établie ne signifie pas nécessairement que cette personne restera dans la région. Je crois que les décisions des immigrants sont fondées sur le bien-être du ménage, plutôt que le bien-être individuel.

Lorsque l'économie locale n'est pas aussi concurrentielle que dans d'autres marchés, on pourrait peut-être diversifier les volets d'immigrants jusqu'à ce que le marché devienne assez concurrentiel. Plutôt que de se concentrer uniquement sur la crème, les gens très qualifiés et talentueux, on devrait peut-être chercher des gens qui sont susceptibles de rester dans la région en famille ou comme voisins afin de commencer à bâtir une société en même temps qu'on renforce l'économie afin que la région devienne un marché plus concurrentiel comparativement aux autres.

Essentiellement, pensez à l'établissement des familles et fournissez de l'aide aux époux, aux épouses et aux partenaires en ce qui a trait aux occasions d'emploi, etc.

**M. Nick Whalen:** Merci beaucoup, madame Yoshida.

Je vais peut-être aborder les choses d'un angle différent. J'ai quelques questions pour les représentants de J.D. Irving. Je suis vraiment favorable à l'établissement de cibles fondées sur des taux de maintien dans la région pour l'immigration, de façon à ce que la région atlantique puisse bénéficier de façon équitable de l'immigration en se voyant attribuer un nombre plus élevé d'immigrants. On pourrait aussi aider à mettre en place des communautés culturelles qui permettraient d'accueillir d'autres industries et d'autres immigrants, mais je me pose aussi des questions au sujet de la demande en main-d'oeuvre.

Je m'adresse ici aux représentants de J.D. Irving. Quel niveau de demande en main-d'oeuvre croyez-vous qu'il y a dans notre région de façon à ce que nous puissions composer de façon réaliste avec

une croissance de 1 ou 2 % de l'immigration? En même temps, si nous ne comblons pas les postes dont vous avez parlé qui doivent déjà être pourvus par l'immigration, qu'arrivera-t-il à votre entreprise?

Merci.

**Mme Susan Wilson:** Pour répondre à la première question, il y a vraiment, à l'heure actuelle, un écart en ce qui a trait à la demande en main-d'oeuvre. Dans d'autres entreprises de J.D. Irving, nous avons des exemples, actuellement, qui nous permettent de répondre à la deuxième partie de votre question. Nous avons dû éliminer certains quarts de production parce que nous n'avons pas les travailleurs nécessaires dans nos installations pour répondre à toutes les demandes de nos clients. C'est la vie, ça se passe aujourd'hui.

Dans un avenir prévisible, à la lumière des chiffres communiqués tantôt, nous ne prévoyons pas avoir de problèmes à placer les gens, et j'inclurais ici aussi les commentaires précédents sur le placement plus général des membres de la famille. Nous avons une telle diversité de postes vacants dans différentes fonctions, y compris, comme nous en avons parlé tantôt, dans le secteur des TI et jusqu'aux emplois manufacturiers en usine... Je crois que nous avons une excellente occasion de répondre aux besoins de toute la famille.

**M. Nick Whalen:** Merci de vos commentaires.

**Le président:** Le prochain intervenant est M. Maguire.

**M. Larry Maguire (Brandon—Souris, PCC):** Pour commencer, je tiens à remercier tous les témoins de nous avoir présenté leur exposé. Ça a été très instructif. Merci beaucoup.

Je m'adresse aux représentants de Irving Limited. En ce qui a trait à la création d'emplois, nous avons entendu des témoignages devant le Comité, même depuis le peu de temps que je participe à ses travaux, selon lesquels la création d'emplois vient des investissements en immobilisations. M. Emery l'a mentionné il y a deux ou trois jours, ici même, durant une réunion du Comité.

Pouvez-vous dire au Comité ce que vous pensez de la création d'emplois? Je sais que vous en avez créé beaucoup grâce à vos investissements, et pas seulement dans l'industrie du raffinage, mais dans d'autres secteurs aussi. La décision récente d'annuler le projet d'oléoduc Énergie Est est néfaste pour le développement des Maritimes et préjudiciable à la transformation et à la fabrication de nos propres produits canadiens, ici. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez du manque d'investissement en immobilisations qui se produira dans l'Est canadien en raison de cette annulation et la mesure dans laquelle cela aura un impact sur la création d'emplois dans les Maritimes et, par conséquent, sur le besoin d'accueillir plus d'immigrants?

● (0925)

**M. Jeffrey Green:** Bien sûr, les investissements en immobilisations sont un facteur important. Plus particulièrement, dans nos prévisions sur la main-d'oeuvre, nous avons tenu compte des taux d'attrition et de départs à la retraite, mais aussi de ce qui favorise la croissance. Près du quart de nos prévisions s'appuient sur la croissance. Les investissements en immobilisations et ce genre de choses dans la région, dans chaque province, constituent assurément un facteur important.

**M. Larry Maguire:** Les décisions fiscales prises par le gouvernement récemment et visant les sociétés et différentes composantes de votre industrie n'aideront pas le développement dans de nombreux domaines; pas seulement dans les Maritimes, mais partout au pays.

Je viens du Manitoba, mais j'ai passé un peu de temps dans les Maritimes. Je dois abonder dans le sens des autres témoins: c'est une très belle région du Canada et un excellent endroit où vivre et être. Cependant, si nous continuons d'opter pour une imposition accrue des sociétés et des entreprises familiales, selon vous, de quelle façon pourrions-nous tenter d'attirer des gens grâce au processus fiscal plutôt que de simplement augmenter l'imposition de ces types d'entreprises?

**M. Jeffrey Green:** Assurément, ces mesures pourraient avoir un impact sur les efforts pour attirer des gens dans la région du Canada atlantique et les maintenir ici. Je ne sais pas si je peux parler précisément de certaines des politiques et de ces genres de choses, mais je dirais, de façon générale, qu'il faut aborder la question fiscale, surtout si nous voulons continuer à attirer et maintenir au Canada atlantique de nouvelles personnes, de nouveaux immigrants.

**M. Larry Maguire:** Je veux poser une question à M. Leger aussi au sujet de ce qu'il a dit concernant le maintien dans la région. Des sept choses que vous avez mentionnées, lesquelles sont les plus importantes, si seulement une ou deux devaient être appliquées?

**M. Charles Leger:** Je crois qu'il y a actuellement un niveau raisonnable d'immigration à Moncton. Dans le cas des étudiants étrangers à l'Université de Moncton, le facteur le plus important, pour nous, ce serait un certain soutien dans le domaine linguistique afin que nous puissions offrir aux personnes qui obtiennent un diplôme des universités locales — et nous ne sommes pas les seuls, dans ce bateau — le soutien dont ils ont besoin pour pouvoir se joindre à la population active. Cet aspect est extrêmement important, tout comme le fait de faciliter la transition pour les gens qui immigreront ici.

Angelique, notre stratège en matière d'immigration, peut probablement nous en dire un peu plus sur ce qu'elle constate. Nous avons obtenu beaucoup de bons commentaires sur le programme pilote d'immigration au Canada atlantique, alors elle peut peut-être mentionner une ou deux choses.

**Mme Angelique Reddy-Kalala:** La réalité, dans la région de Moncton, c'est que la croissance est très rapide. À tout moment, nous sommes susceptibles d'avoir plus de 1 000 postes disponibles. Les employeurs avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration s'intéressent beaucoup à l'immigration. Il est évident qu'ils pourraient utiliser des mesures de soutien supplémentaires à leur intention. Puisque l'immigration est encore un fait assez nouveau dans le Canada atlantique, nous avons constaté d'immenses augmentations au cours des 10 dernières années.

Évidemment, je suis d'accord avec tous les points soulevés par J. D.I. et les chercheurs, et je suis aussi d'accord avec le fait qu'il faut mettre l'accent sur les époux et les épouses. Je crois que le programme pilote nous permet vraiment de sortir des sentiers battus, aussi, ce qui est vraiment nécessaire dans tout le pays. Il faut commencer à réfléchir davantage aux associations ethnoculturelles et aux lieux de culte pour en faire des mécanismes de soutien facilitant l'intégration des nouveaux arrivants et s'assurer de bâtir des diasporas dans nos collectivités, de façon à ce que, quand les immigrants arrivent au Canada atlantique, dans nos villes, ils sont soutenus non seulement par les organismes d'établissement et les municipalités, mais aussi par leurs communautés locales, que ce soit parce qu'ils intègrent des communautés ethnoculturelles ou commencent à fréquenter leurs lieux de culte. Ce sont les éléments clés qui permettent aux immigrants, à leur arrivée, de s'intégrer dans notre collectivité.

● (0930)

**M. Charles Leger:** Nous avons eu beaucoup de succès dans le cadre de salons d'emploi, où nous avons offert aux employeurs des occasions de rencontrer des immigrants de fraîche date afin qu'ils trouvent ce qu'ils cherchent. Je crois que c'est très important aussi, parce que, en tant que collectivité, l'un de nos défis, c'est de nous assurer que notre propre population accepte ce qui se produit et de veiller à ce que nous puissions tous travailler ensemble, collectivement.

**M. Larry Maguire:** Monsieur Saroya, vous pouvez poser une question, ici.

**M. Bob Saroya (Markham—Unionville, PCC):** On a entendu sans arrêt un certain nombre de témoins parler des zones rurales et des zones dans l'est des provinces atlantiques. Que peut-on faire pour s'assurer de trouver un équilibre et veiller à ce que les gens se sentent en sécurité et bien et qu'ils aient des emplois de façon à ce qu'ils puissent rester dans les zones rurales afin que la situation soit équilibrée?

**Le président:** Je peux vous donner environ 20 secondes pour répondre.

**M. Howard Ramos:** Pour vous répondre, je crois qu'il faut vraiment faire preuve de cran et mettre l'accent sur les carrefours. Si les carrefours comme Moncton, Halifax ou St. John's vont bien, les régions rurales iront bien aussi. Les fournisseurs de services d'établissement dans ces carrefours ont beaucoup de succès, comme vous venez de le mentionner, parce qu'ils ne sont ni trop gros ni trop petits. Ils sont assez gros pour offrir toute la palette des services, mais assez petits pour faire affaire avec des entreprises précises, et pas seulement avec les grandes entreprises, mais aussi les petites et moyennes.

**Le président:** Madame Kwan, vous avez environ sept minutes et demie.

**Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD):** Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de leur exposé.

Je crois que nous sommes tous d'accord: il faut augmenter le nombre d'immigrants. Je sais qu'il y a eu beaucoup de discussions au sujet du programme pilote. Ce programme est important, même si nous avons entendu mardi soir, sur le terrain, qu'il n'avait pas généré ces genres de résultats. C'est un processus lourd et bureaucratique, et c'est problématique.

De ce point de vue, devrions-nous envisager de changer la politique d'immigration? Plutôt que de mettre l'accent sur les programmes destinés aux travailleurs étrangers temporaires, devrions-nous mettre plutôt l'accent sur des programmes liés à la résidence permanente? Cela permettrait aux gens non seulement d'avoir l'occasion de venir travailler eux-mêmes, mais de venir immédiatement avec leur famille. Si la famille est ici, on peut l'agrandir et ainsi de suite.

De ce point de vue, j'aimerais obtenir certains commentaires des témoins ici présents. Nous pourrions commencer par Mme Yoshida, parce qu'elle a mentionné l'importance de la famille et la façon de miser sur cet aspect des choses, particulièrement pour ce qui est du maintien dans la région.

**Mme Yoko Yoshida:** Pour ce qui est de la question de la résidence temporaire ou permanente, je crois que l'enjeu important, c'est de donner des options aux travailleurs temporaires afin qu'ils puissent obtenir la résidence permanente. D'une certaine façon, les travailleurs temporaires créent déjà des réseaux grâce à leur emploi et dans leur collectivité, et s'ils veulent s'installer à long terme, ils seront peut-être plus susceptibles de rester dans la région, parce qu'ils ont déjà une expérience de vie locale. Ce pourrait être une façon de faire venir des immigrants qui sont susceptibles de rester, alors on pourrait ainsi aussi augmenter le maintien dans la région.

Je vais m'arrêter ici.

● (0935)

**M. Howard Ramos:** J'aimerais aussi ajouter rapidement qu'il est aussi important d'élargir les catégories de la CNP dans le cadre de cette transition, afin que ce ne soient pas seulement les travailleurs de haut niveau qui soient visés, mais aussi les personnes qui travailleront dans des postes associés à des catégories inférieures de la CNP, parce que ce sont elles qui sont les plus susceptibles de rester.

**Mme Jenny Kwan:** Nous avons coutume d'avoir, au Canada un programme d'immigration visant la catégorie de l'expérience canadienne. Toute une gamme de personnes différentes pouvaient venir et présenter une demande de résidence permanente d'entrée de jeu, et ce, en fonction d'un large éventail d'ensembles de compétences: des niveaux de compétence élevés, faibles, moyens et tout le reste.

Cependant, c'est quelque chose à quoi nous avons mis fin, en optant pour d'autres programmes. J'ai l'impression que l'heure est peut-être venue de rétablir ce programme et de faire venir des résidents permanents. M. Haan veut-il réagir à ce que je viens de dire?

**M. Michael Haan:** J'ai deux ou trois points à soulever. Une des choses que j'aimerais dire, c'est qu'on en revient à la question de savoir quelle stratégie fonctionne. Dans le cas du programme d'immigration visant la catégorie de l'expérience canadienne, nous pouvons identifier les personnes qui ont été admises dans cette catégorie et déterminer si, oui ou non, elles sont plus susceptibles de rester dans la région où elles sont arrivées ou si elles sont plus susceptibles de se déplacer.

Je crois que la décision quant à savoir s'il faut ramener un programme ou non doit être surtout fonction de la mesure dans laquelle le programme fonctionnait au départ, et vous semblez avoir certaines preuves qui le confirment. Nous pouvons regarder les profils de revenu des personnes de cette catégorie d'immigrants et voir si ces gens sont restés, et si on constate qu'il s'agissait d'un programme efficace, alors je crois qu'il serait bien d'envisager de le rétablir.

Cependant, si je peux ajouter quelque chose, vous avez mentionné dans votre première question s'il fallait peut-être modifier la politique d'immigration. Il y a déjà eu des changements si radicaux dans le système d'immigration, particulièrement sous le gouvernement précédent. Le ministre à l'époque avait apporté de grands changements à la façon dont les politiques d'immigration étaient appliquées et à la façon dont le tout fonctionnait, et je crois qu'il serait peut-être opportun de regarder dans quelle mesure ces changements ont été efficaces.

**Mme Jenny Kwan:** Lorsque je parle du changement, je pense surtout à l'accent important qui a été mis par l'administration précédente sur les travailleurs étrangers temporaires. Je ne crois pas que cela ait très bien servi la population canadienne. Ce que d'autres

groupes de témoins nous ont dit précédemment, c'est qu'ils veulent vraiment que les personnes restent. En fait, les employeurs eux-mêmes ont dit qu'ils préféreraient une politique affirmant directement que les gens peuvent venir et rester, qu'ils peuvent amener leur famille et rester, plutôt que d'entreprendre un processus temporaire au bout duquel il sera déterminé s'ils peuvent rester et s'ils peuvent faire venir leur famille, ce qui devient souvent un obstacle. C'est ce dont je parle lorsque je parle d'un changement.

Je vais maintenant m'adresser aux personnes qui comparaissent par vidéoconférence.

On a beaucoup parlé du besoin de s'assurer que les collectivités fournissent l'infrastructure nécessaire au maintien dans la région des personnes afin que les gens puissent bâtir des collectivités. De ce point de vue, les gens sur le terrain qui vivent dans la collectivité, les employeurs, et les représentants des administrations locales le savent très bien.

Nous avons aussi entendu précédemment des témoins parler des services de réinstallation. L'absurdité, ici, c'est que les services de réinstallation dans la collectivité ne peuvent pas fournir le plan de réinstallation. Ils doivent s'appuyer sur les cinq grandes villes que le gouvernement a cernées à l'extérieur des provinces atlantiques, ce qui est contre-intuitif, c'est le moins qu'on puisse dire.

J'aimerais obtenir quelques commentaires à ce sujet. Serait-il bénéfique, par exemple, que le gouvernement examine les programmes d'infrastructure dans le but de soutenir les collectivités afin de créer les genres de systèmes de soutien requis pour aider à retenir et maintenir dans la région non seulement les immigrants, mais, j'ajouterais, les Canadiens qui sont déjà dans ces régions?

Je pose cette question aux invités qui comparaissent par vidéoconférence, et j'aimerais commencer par M. Leger.

**M. Charles Leger:** Dans le cadre de notre expérience liée au programme pilote jusqu'à présent, il y a de multiples composantes dans cette approche; il y a bien sûr le soutien et les processus dont vous venez de parler, le processus d'établissement et ainsi de suite. Je participe aux travaux de l'Association multiculturelle du Grand Moncton, et il est évident qu'il y a eu certains défis, cela ne fait aucun doute.

Angelique peut-être vous en dire un peu plus à ces sujets. Il y a certaines initiatives. Par exemple, nous avons ouvert une succursale dans une collectivité du Nord du Nouveau-Brunswick, au nord de Moncton, afin de faciliter certains processus de transition en cours là-bas vu qu'il y a des emplois accessibles, mais personne pour les combler.

● (0940)

**Mme Angelique Reddy-Kalala:** Votre point de vue au sujet des politiques est très intéressant. Pour ce qui est d'un des points que vous avez soulevés sur les services avant l'arrivée, vous avez mentionné les cinq grandes villes, les cinq autres villes à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, et nous considérons cela comme un obstacle au Nouveau-Brunswick. Nos organismes d'établissement l'ont aussi mentionné. La province du Nouveau-Brunswick est extrêmement proactive, et elle fait, selon nous, du très bon travail dans le cadre du programme pilote en ce qui a trait au recrutement et au soutien des employeurs. S'il était possible qu'elle offre elle-même des services préalables à l'arrivée — notre province est la mieux placée pour parler de nos propres villes —, on permettrait aux immigrants, avant qu'ils arrivent, de mieux se préparer et de mieux préparer leur famille en vue de leur arrivée.

Pour ce qui est de l'infrastructure, nous sommes bien sûr vraiment d'accord. Si nous voulons faire venir plus de gens au Nouveau-Brunswick — ce à quoi nous déployons beaucoup, beaucoup d'efforts, particulièrement dans la région de Moncton —, nos organismes d'établissement ont besoin d'avoir accès à des fonds très rapidement pour s'assurer que, lorsque les immigrants arrivent bel et bien, ce n'est pas seulement le demandeur principal qui travaille, ce qui est fantastique, mais aussi son épouse. Il faut pouvoir leur fournir des cours de langue très rapidement. Souvent, d'après ce qu'on voit, ils arrivent aussi avec de jeunes enfants, alors des services de garde d'enfants sur place pour accroître les possibilités seraient vraiment les bienvenus.

**Le président:** Je crois que je vais devoir vous arrêter ici. Je suis désolé. Nous avons vraiment dépassé la limite, ici, mais merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à Mme Zahid, qui aura environ huit minutes.

Vous avez environ huit minutes et demie si je ne m'abuse.

**Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.):** Merci, monsieur le président. Je vais donner une partie de mon temps à M. Whalen.

Merci à vous tous d'être là aujourd'hui.

Ma première question est destinée à Mme Yoshida et à M. Ramos. J'aimerais parler des étudiants étrangers. Nous savons tous que le Canada atlantique compte beaucoup d'universités et de collèges, et des étudiants de partout dans le monde les fréquentent. Ils passent de deux à quatre ans au Canada. Ils s'intègrent dans notre société, et bon nombre de ces étudiants aimeraient rester. Il semblerait qu'ils sont les candidats idéaux pour ce qui est de demeurer dans la région après l'obtention de leur diplôme.

Y a-t-il des obstacles, selon vous, au maintien dans la région des étudiants étrangers? Avez-vous des suggestions à formuler sur ce que nous pouvons faire pour nous assurer qu'ils sont plus nombreux à rester au Canada, surtout dans le Canada atlantique? Avez-vous des données ou des recherches sur le maintien dans la région des étudiants étrangers et sur ce qui influe sur leur décision de rester ou non dans le Canada atlantique?

**M. Howard Ramos:** Nous commençons tout juste à nous pencher sur la question de savoir si les étudiants étrangers restent ou partent. Un rapport a été produit la semaine dernière, si je ne m'abuse, sur leur cas, et il indiquait combien restaient et combien partaient, et je crois qu'environ de 25 à 30 % restent ou aimeraient rester au Canada, tandis que la majeure partie veut partir. Tout de même, c'est une part importante de personnes qu'on pourrait éventuellement convaincre de rester dans la région, surtout lorsqu'on tient compte du nombre d'universités dans la région et des besoins en main-d'oeuvre des employeurs.

J'ai un étudiant au doctorat qui se penche sur cette question, et je crois que le principal obstacle que j'ai vu, c'est la complexité du système d'immigration canadien, ce qui est souvent très décourageant pour les étudiants. Ils ne savent pas exactement dans le cadre de quel programme présenter une demande, que ce soit des programmes provinciaux ou les plus de 50 options que leur offre le système fédéral.

La chose la plus importante qu'on pourrait faire à cet égard, ce serait d'offrir un meilleur soutien aux étudiants afin qu'ils puissent se retrouver dans notre système complexe.

**Mme Yoko Yoshida:** Comme Howard l'a mentionné, l'un des obstacles au maintien dans la région de ces étudiants internationaux

est d'assurer une certaine correspondance avec les emplois accessibles localement tout en sensibilisant les étudiants à la disponibilité de ces emplois.

Même si ces occasions existent, les étudiants ne savent pas nécessairement où trouver l'information, et il y a donc un certain décalage en ce qui a trait à la disponibilité des emplois. Je crois que, de nos jours, les universités travaillent en collaboration avec la collectivité ainsi qu'avec les entreprises et elles organisent des salons d'emplois; il s'agit probablement là d'initiatives qu'il vaut la peine d'approfondir.

Cela dit, j'entreprends une nouvelle recherche pour déterminer si, oui ou non, l'expérience dans les universités du Canada atlantique débouche sur la résidence permanente et, une fois que les gens sont devenus résidents permanents, si, oui ou non, l'expérience antérieure en tant que résident temporaire, que ce soit comme étudiant ou travailleur temporaire, est susceptible de les inciter à demeurer dans la région ou s'ils ne sont pas au contraire plus susceptibles de migrer ailleurs pour saisir de meilleures occasions. J'examine actuellement les données pour obtenir cette information.

● (0945)

**M. Michael Haan:** Très rapidement, je travaille aussi sur un rapport pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique concernant le maintien dans le Canada atlantique des étudiants étrangers. Le projet est en cours, mais le rapport est encore à l'étape d'ébauche. Je pourrais peut-être fournir au Comité une copie d'avance si vous trouvez l'information utile.

**Mme Salma Zahid:** Ce serait excellent.

**M. Michael Haan:** Bien sûr. C'est un rapport produit avec Victoria Esses, Chedly Belkhdola et Sonia Nguyen.

**Mme Salma Zahid:** Merci.

Madame Yoshida, vous avez parlé de l'intégration des familles. Beaucoup d'étudiants étrangers viennent ici avec leur famille. Avez-vous des suggestions sur ce que nous pouvons faire pour intégrer les époux et les épouses et les familles afin d'obtenir de meilleurs taux de maintien dans la région?

**Mme Yoko Yoshida:** Ce que nous pouvons faire? Si une personne est résidente permanente ou est déjà au Canada et que son époux ou son épouse vient la rejoindre, les gens qui sont parrainés à titre de membre de la famille ont tendance à bien réussir. Ils ont déjà un pied dans la porte de la collectivité.

Ce qui est important, c'est d'aider les membres de la famille qui n'accompagnent pas les étudiants étrangers ou les nouveaux arrivants eux-mêmes. Il est essentiel d'associer un des membres de la famille à la collectivité locale.

**M. Howard Ramos:** J'ajouterai aussi qu'il ne faut pas oublier que les étudiants sont assez jeunes et qu'il est important de leur donner l'occasion de parrainer leurs parents et leurs grands-parents qui sont aussi jeunes. Un étudiant de 20 ans dont les parents ont 50 ans est une bonne occasion de permettre à des gens de se joindre à notre population active, et il est donc important de s'assurer que ce genre de choses est possible.

**Mme Salma Zahid:** Merci.

Je cède le reste de mon temps à M. Whalen.

**M. Nick Whalen:** Merci beaucoup, madame Zahid.

Monsieur Haan, lorsque vous avez quantifié la question de la migration interprovinciale, vous avez fourni certains renseignements intéressants durant votre déclaration. Vous avez officialisé ou quantifié certaines des choses que nous avons toujours pensées, soit que les gens ayant un esprit d'entrepreneuriat plus fort qui font le saut et qui déménagent dans une autre région du pays ont tendance à mieux réussir que la moyenne. Vous avez dit que le PIB par habitant était d'environ 100 000 \$? C'est le chiffre que vous avez utilisé?

**M. Michael Haan:** Le chiffre que j'ai fourni, c'est qu'ils sont quatre fois plus susceptibles de gagner plus de 100 000 \$ s'ils quittent leur province de naissance du Canada atlantique que s'ils y restent.

**M. Nick Whalen:** C'est assez incroyable. Il y a une génération de personnes qui sont parties et qui ont fait fortune, et certaines d'entre elles vont bientôt commencer à prendre leur retraite. Vous avez parlé des migrations durant les années 1960. La migration dont j'ai parlé au début des années 1990 concernait la cohorte des 20 à 40 ans. Certains d'entre eux vont revenir à la maison. Y aura-t-il un impact économique négatif net lié au fait que des retraités reviennent chez eux ou cela aurait-il un effet positif puisqu'ils vont apporter leur capital avec eux?

**M. Michael Haan:** Je dirais que c'est quelque chose de positif, et c'est effectivement quelque chose qu'on commence à voir se produire. Les enfants du baby-boom ont commencé à prendre leur retraite en 2011, et certaines données probantes indiquent qu'il y a une migration de retour. C'est un fait particulièrement marqué à l'Île-du-Prince-Édouard, mais on le constate dans d'autres provinces atlantiques.

**M. Nick Whalen:** Je vois beaucoup d'amis de mes parents, des amis du temps où ils étaient à l'école, qui déménagent ici et achètent des maisons. Est-ce un aspect du processus de planification sociale dont nous devons tenir compte? Si nous pouvons attirer un grand nombre de retraités qui ramèneront leurs pensions avec eux au Canada atlantique où ils les dépenseront tout en s'assurant qu'on leur fournit les services dont ils ont besoin, cette tendance pourrait-elle stimuler l'économie?

**M. Michael Haan:** C'est très prometteur. Je ne peux pas répondre à cette question par un oui ou par un non, mais c'est une question sur laquelle il serait bon de se pencher.

**M. Nick Whalen:** D'accord, eh bien, ce pourrait peut-être être une bonne étude pour le comité des ressources humaines, du développement des compétences et du développement social.

Merci beaucoup, monsieur Haan.

J'ai une dernière question, si j'ai le temps de la poser.

Le fait que les immigrants restent est une composante très importante, ici, mais il faut aussi que la collectivité locale accepte de s'engager. Au cours des deux ou trois dernières années, nous avons constaté un réel mouvement à l'échelle internationale quant à la façon dont on voit les immigrants et la mesure dans laquelle les gens sont prêts à les accepter. Je sais que les libéraux ont gagné tous les sièges du Canada atlantique grâce à une plateforme vraiment pro-immigration, mais ce n'était pas le seul enjeu.

Dans vos coeurs, croyez-vous que les Canadiens des provinces atlantiques sont prêts à accepter 1 ou 2 % d'immigration au cours des 15 à 20 prochaines années et à permettre aux membres de ces communautés de s'établir ou voyez-vous de la résistance? Répondez honnêtement, s'il vous plaît.

Je vais commencer par Mme Yoshida, puis je passerai peut-être aux représentants de J.D.I.

**Mme Yoko Yoshida:** Eh bien, mon instinct me dit, à la lumière de mon expérience, puisque j'ai vécu ici au cours des 12 dernières années, qu'il y a une très grande différence entre la situation d'il y a 12 ans et la situation actuelle. Oui, nous sommes prêts.

• (0950)

**Mme Susan Wilson:** J'aimerais formuler un commentaire à ce sujet. Nous avons constaté une réaction très positive à certaines des choses que nous avons faites, initialement, et, honnêtement, la réaction est plus positive qu'on l'avait prévu. Nous constatons actuellement qu'il y a moins de résistance que ce à quoi nous nous étions préparés dans certaines de nos collectivités.

Cela dit, je crois vraiment que le tout doit être orchestré en partenariat avec le milieu des employeurs, pour réitérer ce qu'Angelique a dit tantôt. C'est possible...

**M. Nick Whalen:** Merci. C'est très encourageant.

J'aimerais entendre rapidement les témoins de Moncton afin de savoir s'ils sont d'accord. Ce sont d'excellentes nouvelles. Je vais simplement m'assurer que c'est catégorique.

**M. Charles Leger:** Je suis d'accord, mais c'est très important que la ville participe et qu'elle ajoute des employés et qu'elle fasse des choses qui vont vraiment aider les gens au niveau individuel. Les villes doivent aussi être présentes. On ne peut pas seulement se fier à l'industrie.

La dernière chose, c'est que les partenariats entre les universités et les entreprises pourraient être très bénéfiques pour assurer le maintien dans la région des étudiants.

**Le président:** Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous les témoins.

Je veux aussi mentionner que si quiconque a des documents écrits et que, selon lui, nous devrions en tenir compte, y compris les membres du Comité, il faudrait que tout soit reçu d'ici 17 heures aujourd'hui.

Vous avez mentionné le rapport du Harris Centre et quelques autres personnes ont mentionné autre chose. Si vous croyez qu'il y a quoi que ce soit que nous devrions lire ou que nos analystes devraient lire pour nous, nous en aurions besoin d'ici 17 heures aujourd'hui afin que nous puissions terminer notre étude.

Merci à tous les témoins. J'ai vraiment aimé le placement de produits de la tasse de la ville de Moncton dans la vidéo, monsieur le maire adjoint. J'espère que vous êtes très satisfait de votre personnel.

Merci à tous de vous être joints à nous. Nous allons mettre fin à cette partie de la réunion et poursuivre à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]





Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

---

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

---

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

---

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

---

### SPEAKER'S PERMISSION

---

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

---

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>